



efficace et fiable

## Préface des fiches de données de sécurité

Date d'émission 09.06.2010  
remplace toutes les versions précédentes

---

Dénomination commerciale :	<b>DUPLOSAN KV-COMBI</b>
Design Code	<b>A8823A</b>
AGI Code	<b>106265</b>

---

<b>MSDS: Version/Date</b>	Version 6, Date de diffusion 07.11.2008
---------------------------	---

---

<b>Fournisseur</b>	Maag Agro, Syngenta Agro AG CH-8157 Dielsdorf Suisse Téléphone siège social +41 44 855 88 11 Télécopie siège social +41 44 855 87 13 Téléphone (heures de bureau) +41 44 855 88 11
<b>Information sur le produit</b>	
<b>Numéro d'urgence</b>	145 ou 044/ 251 51 51 Centre d'information toxicologique en cas d'intoxications, 0044 1484 538 444 (Syngenta, anglais) 0033 611 073 281 (SGS, français) pour d'autres cas d'urgence
<b>Producteur</b>	Nufarm GmbH & Co KG St.-Peter-Str. 25 A-4021 Linz AUSTRIA
<b>Directive des classification complémentaires pour la Suisse</b>	SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### Informations sur le produit

Marque : **DUPLOSAN KV-COMBI**

Utilisation : Pesticide

Societe : Nufarm GmbH & Co KG  
St.-Peter-Str. 25  
A-4021 Linz  
AUSTRIA  
E-mail: [Johann.Mayr@at.nufarm.com](mailto:Johann.Mayr@at.nufarm.com)

Téléphone en cas d'urgence : +43/732/6914-2466 (Site de production Linz / Autriche)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion.  
Risque de lésions oculaires graves.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Nature chimique** : Solution aqueuse de sels de diméthylamine  
2,4-D 160g/L, Mecoprop-P 350g/L

Composants	CAS-No.	EINECS-No. ELINCS-No.	Symbole(s) ):	Phrase(s) de risque	Concentration (w/w)
Mecoprop-P DMA	66423-09-4		Xn, N	R22, R41, R51/53	37.5 %
2,4-D DMA	2008-39-1	217-915-8	Xn, N	R22, R41, R43, R51/53	17.1 %
4-chloro-2-methylphenol	1570-64-5	216-381-3	T, C, N	R23, R35, R50	0% - 0.1%

## 4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Inhalation : Mettre la victime à l'air libre.

Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

#### Avis aux médecins

- Symptômes : sueurs, mal de tête, faiblesse, diarrhée, anorexie, nausée, salivation, douleurs abdominales, vue brouillée, convulsion musculaire, convulsions, perte des réflexes, collapse cardiaque et circulatoire, coma
- Traitement : Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique. Comme l'élimination se fait au niveau des reins une dialyse est recommandée. Contrôle de la balance eau-électrolytes. En cas d'ingestion, irrigation de l'estomac.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se former des dégagements gazeux (HCl, Cl<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, CO).
- Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Utiliser un équipement de protection individuel. Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée, poudre sèche, sable, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : eau abondante en jet
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuel. (chapitre 8)
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Utiliser un équipement de manutention mécanique.
- Conseils supplémentaires : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

- précautions pour la manipulation sans danger : Conserver hors de la portée des enfants. Porter un équipement de protection individuel.

### Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### Stabilité au stockage

Température de stockage : > 0 °C

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection individuelle

Protection respiratoire : Ne nécessite pas d'équipement protecteur spécial.

Protection des mains : gants

Protection des yeux : lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Enlever et laver les gants, y compris l'intérieur, et les vêtements contaminés avant la réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Mesures de protection : Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

État physique : liquide  
Forme : Concentré soluble  
Couleur : brun  
Odeur : type amine



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

**Information supplémentaire**

Début de cristallisation	: ca.-10 °C
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'inflammabilité	: ca.460 °C
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 1.11 - 1.17 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Solubilité dans l'eau	: complètement soluble
pH	: 8 - 10 à ( 20 °C) (non dilué)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: log POW = -0.18 à 20 °C  (pH 9), (MCP-P)  log POW = -0.83 à 25 °C  (pH 7), (2,4-D)
Viscosité, dynamique	: 18.3 mPa.s à 20 °C

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

Décomposition thermique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

les prescriptions.

Conditions à éviter : donnée non disponible

Matières à éviter : des acides, des bases

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë : LD50 rat  
Dose: 1,410 mg/kg

Toxicité dermale aiguë : LD50 rat  
Dose: > 4,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat  
Durée d'exposition: 4 h  
Dose: 6.5 mg/l

Irritation de la peau : lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux : lapin  
Résultat: Irritation sévère des yeux  
Remarques: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation : Maximisation Test (GPMT) Cochon d'Inde  
Résultat: A un effet sensibilisant.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Effets écotoxicologiques

Toxicité pour les poissons : CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)  
Dose: > 1,000 mg/l  
Période d'essai: 96 h

Toxicité pour daphnie : CL50 *Daphnia magna* (Puce d'eau)  
Dose: > 100 mg/l  
Période d'essai: 48 h

Toxicité pour les algues : EC10 *Pseudokirchneriella subcapitata*  
Dose: > 100 mg/l



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

Durée d'exposition: 72 h

CE50 Ankistrodesmus bibraianus

Dose: 660 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

**Information  
supplémentaire**

: Selon notre expérience, ne perturbe pas le bon fonctionnement  
des stations d'épuration après utilisation appropriée.

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou  
prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

Stocker les emballages vides dans un local approprié après les  
avoir rincés trois fois conformément à la directive 94/62/CE

Selon la Directive 2000/532/CE, comme modifiée. :

Code d'élimination de déchet : 02 01 08 (déchets agrochimiques contenant des substances  
dangereuses)

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU : **3082**

Dénomination adéquate d'envoi : UN3082 Matière dangereuse du point de vue de  
l'environnement, liquide, n.s.a.(2,4-D)

**ADR/RID**

Classe : 9

Groupe d'emballage : III

**IMDG**



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Marine polluant : MP

**IATA-DGR**

Classe : 9  
Groupe d'emballage : III

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Symbole(s) : Xn Nocif

Phrase(s) de risque : R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) de sécurité : S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S24 Eviter le contact avec la peau.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Information supplémentaire : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Autre réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné



**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**  
conformément à le règlement (CE) n o 1907/2006

**DUPLOSAN KV-COMBI**

Version 6 (La Suisse)

Date de diffusion 2008/11/07

## 16. AUTRES INFORMATIONS

DATE D'IMPRESSION : 13.05.2009

(Les modifications sont marquées sur le bord gauche par: II )

Texte complet des phrases R mentionnées au chapitre 3

- R22 - Nocif en cas d'ingestion.
- R41 - Risque de lésions oculaires graves.
- R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R22 - Nocif en cas d'ingestion.
- R41 - Risque de lésions oculaires graves.
- R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R23 - Toxique par inhalation.
- R35 - Provoque de graves brûlures.
- R50 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

### Personne de contact

SOCIETE : Nufarm GmbH & Co KG  
St.-Peter-Str. 25  
A-4021 Linz  
AUSTRIA  
Dr. E. Gibert  
Ing. J. Mayr

Téléphone : +43/732/6918-2313 +43/732/6918-4010  
Téléfax : +43/732/6918-62313 +43/732/6918-64010  
E-mail : [Eric.Gibert@at.nufarm.com](mailto:Eric.Gibert@at.nufarm.com) [Johann.Mayr@at.nufarm.com](mailto:Johann.Mayr@at.nufarm.com)

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.